

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2327

17 octobre 2007

SOMMAIRE

Ad Holph S.A.	111694	Leglux S. à r. l.	111663
Aldimo Holding S.A.	111692	Len Holding S.A.	111692
Alicante S.A.	111693	Luxfina S.A.	111693
Aluber S.A.	111662	Macete S.A.	111684
Amicale des Personnes Âgées du CHNP- EASS Ettelbruck	111664	Millhouse Real Estate S.à r.l.	111658
Aphex S.A.	111657	New Mersey Lux S. à r. l.	111685
Axa World Funds	111692	Olip 2 S.A.	111688
Blenheim Orange S.à.r.l.	111650	Opus Major S.A.	111670
Caiapo S.A.	111691	Parisian Property Partners S. à r.l.	111665
Carlyle (Luxembourg) Participations 3 S.à.r.l.	111671	Petal Corporation Ltd	111696
CBH I	111671	Plus Equity Gate S.A.	111657
DES Holding S.à r.l.	111673	Plus Equity Gate S.A.	111661
Ecobau S.A.	111661	Pymoon	111651
Edita S.A.	111687	Rank Holdings III S.à r.l.	111665
Exporun Sàrl	111691	Redfern S.à r.l.	111676
Fed Shipping S.A.	111650	Redwood S.A.	111673
Fiscogest S.à.r.l.	111672	Shannon Investments S.A.	111671
Fortan Investments S.A.	111661	Terra Nova Participations S.A.	111670
GMC Services SA - courtier d'assurances	111687	Thillco	111693
Hammer Hold S.A.	111684	Tourtour S.A.	111662
Hôtel de la Gaichel	111664	Twentyfourseven S.à r.l.	111670
Kenmore French Office Fund S.à r.l.	111651	Waterway Holding S.A.	111651
KidsCare S. à r.l.	111650	Wilkes Holding S.A.	111672
Kregfima S.A.	111662	Wilkes Holding S.A.	111691
		William Finance S.A.	111684

Blenheim Orange S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 114.776.

—
EXTRAIT

L'Associé unique, dans ses résolutions datées du 4 septembre 2007 a décidé de reconduire pour une durée indéterminée le mandat de:

- Monsieur Riccardo Moraldi, gérant, 38/40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats des deux gérants sont donc tous deux consentis pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Pour *BLENHEIM ORANGE Sàrl*

Signature

Référence de publication: 2007110659/833/18.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05417. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Fed Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 74.161.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue de manière ordinaire le 27 juillet 2007

Il résulte du procès-verbal de ladite assemblée générale des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Bart Van Der Haegen, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg en sa qualité d'administrateur, avec effet au 1^{er} juillet 2007;

2. L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Philippe Janssens, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg; son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008;

3. L'assemblée a accepté la démission du commissaire aux comptes, Monsieur Jules Roebben, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, avec effet au 7 mai 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FED SHIPPING S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007110667/1066/24.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05151. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

KidsCare S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 54, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 119.866.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007110715/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05166. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pymoon, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 101.134.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 9 juillet 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Manuel Hack, Administrateur, expert comptable, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, Administrateur-Président, ingénieur civil, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale du 9 juillet 2007 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, RCS Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Pour PYMOON

Signature

Référence de publication: 2007110655/833/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05390. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Waterway Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 93.184.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007110704/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05073. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Kenmore French Office Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 907.526,00.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 126.507.

In the year two thousand seven, the twenty-sixth day of July,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of KENMORE FRENCH OFFICE FUND S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 126.507 (the Company). The Company has been incorporated on March 12, 2007 pursuant to a deed of Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1098 of June 8, 2007. The articles of association of the Company have not been amended since.

There appeared KENMORE INVESTMENTS Ltd, a company incorporated under the laws of Scotland, having its registered office at 33 Castle Street, Edinburgh EH2 3DN United Kingdom, with registration number 102139 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Michaël Meylan, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 26, 2007,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Change of the nominal value of the existing shares from € 125.- (one hundred twenty-five euro) per share to € 1.- (one euro) per share by increasing the number of shares from 100 (one hundred) to 12,500 (twelve thousand five hundred) having a nominal value of € 1.- (one euro) each;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of € 895,026.- (eight hundred ninety-five thousand twenty-six euros), in order to bring the share capital from its present amount of € 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares having a nominal value of € 1.- (one euro) each, to € 907,526.- (nine hundred seven thousand five hundred twenty-six euros), by way of the issue of 895,026 (eight hundred ninety-five thousand twenty-six) new shares of the Company, having a nominal value of € 1.- (one euro) each;

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above;

4. Subsequent amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the conversion and increase of the share capital adopted under item 1 and 2;

5. Appointment of Mrs Michelle Marie Carvill, Mrs Adriana De Alcantara and Mr James Younger as managers of the Company;

6. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

7. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the nominal value of the existing shares from € 125.- (one hundred twenty-five euro) per share to € 1.- (one euro) per share by increasing the number of shares from 100 (one hundred) to 12,500 (twelve thousand five hundred) having a nominal value of € 1.- (one euro) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of € 895,026.- (eight hundred ninety-five thousand twenty-six euros), in order to bring the share capital from its present amount of € 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares having a nominal value of € 1.- (one euro) each, to € 907,526.- (nine hundred seven thousand five hundred twenty-six euros), by way of the issue of 895,026 (eight hundred ninety-five thousand twenty-six) new shares of the Company, having a nominal value of € 1.- (one euro) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

1) LB UK RE HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at 25, Bank Street, London, E14 5LE, with company registration number 05347966, here represented by Michaël Meylan, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on July 26, 2007, the said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe to 444,687 (four hundred forty-four thousand six hundred eighty-seven) newly issued shares of the Company and to fully pay them:

a) by a contribution in cash in an amount of € 311,623.- (three hundred eleven thousand six hundred twenty-three euros) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

b) by a contribution in kind consisting of an unquestionable claim in an amount of € 133,064.- (one hundred thirty-three thousand sixty-four euros) that the above company have against the Company (the Claim).

The contribution in kind of the Claim, in an amount of € 133,064.- (one hundred thirty-three thousand sixty-four euros) is fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Claim to the Company is evidenced by, *inter alia*, a balance sheet of the Company as at July 26, 2007 and signed for approval by the sole manager of the Company, and a certificate dated July 26, 2007 issued by the sole manager of the Company stating that:

1. the attached balance sheet as at July 26, 2007 shows shareholders receivables in an amount of € 2,082,696.- (two million eighty-two thousand six hundred and ninety-six euros) immediately due and payable by the Company to LB UK RE HOLDINGS LIMITED.

2. the contribution of the Claim to the Company is governed by and subject to the terms of an Assignment Agreement by and between the Company and LB UK RE HOLDINGS LIMITED;

3. based on generally accepted accountancy principles the worth of the Claim contributed to the Company per the attached balance sheet is of € 2,082,696.- (two million eighty-two thousand six hundred and ninety-six euros) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

4. the Claim contributed to the Company is freely transferable by LB UK RE HOLDINGS LIMITED and it is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

5. all formalities to transfer the legal ownership of the Claim contributed to the Company have been or will be accomplished.

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

2) KENMORE INVESTMENTS Ltd, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to 450,339 (four hundred fifty thousand three hundred thirty-nine) newly issued shares of the Company and to fully pay them:

a) by a contribution in cash in an amount of € 262,343.- (two hundred sixty-two thousand three hundred forty-three euros) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

b) by way of the conversion of the € 49,500.- (forty-nine thousand five hundred) share premium account of the Company (the Share Premium Account) into share capital of the Company.

It results from a report of the sole manager of the Company, issued on July 26, 2007, that, on the basis of balance sheet of the Company as at July 26, 2007, the sole manager confirms the existence and the availability of the Share Premium Account and acknowledges that the amount of the Share Premium Account corresponds to at least the amount of the capital increase subscribed by conversion of the Share Premium Account.

The aforesaid sole manager's report, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

c) by a contribution in kind consisting of an unquestionable claim in an amount of € 138,496.- (one hundred thirty-eight thousand four hundred ninety-six euros) that the above company have against the Company (the Second Claim).

The contribution in kind of the Second Claim, in an amount of € 138,496.- (one hundred thirty-eight thousand four hundred ninety-six euros) is fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Second Claim to the Company is evidenced by, *inter alia*, a balance sheet of the Company as at July 26, 2007 and signed for approval by the sole manager of the Company, and a certificate dated July 26, 2007 issued by the manager of the Company stating that:

1. the attached balance sheet as at July 26, 2007 shows shareholders receivables in an amount of € 923,304.- (nine hundred twenty-three thousand three hundred and four euros) immediately due and payable by the Company to the Sole Shareholder.

2. the contribution of the Second Claim to the Company is governed by and subject to the terms of an Assignment Agreement by and between the Company and the Sole Shareholder;

3. based on generally accepted accountancy principles the worth of the Second Claim contributed to the Company per the attached balance sheet is of € 923,304.- (nine hundred twenty-three thousand three hundred and four euros) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

4. the Second Claim contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder and it is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

5. all formalities to transfer the legal ownership of the Second Claim contributed to the Company have been or will be accomplished.

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

Fourth resolution

The Sole Shareholder and LB UK RE HOLDINGS LIMITED (the Shareholders) resolve to amend article 5.1. of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it reads henceforth as follows:

«5.1. The Company's corporate capital is fixed at € 907,526.- (nine hundred seven thousand five hundred twenty-six euros) represented by 907,526 (nine hundred seven thousand five hundred twenty-six) shares in registered form with a par value of € 1.- (one euro) each, all subscribed and fully paid-up.»

111654

Fifth resolution

The Shareholders resolve to appoint:

1) Mrs Michelle Marie Carvill, private employee, born in Down (Ireland) on November 26, 1966, residing professionally at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange;

2) Mr James Younger, director Fixed Income at LEHMAN BROTHERS, born 5 May 1972, Burradon Farm, Burradon, Cramlington, Newcastle, England NE23 7ND and residing at 15 Churchill Road, Dartmouth Park, London, England, NW5 1AN; and

3) Mrs Adriana De Alcantara, asset manager, born 29 July 1970 in Sao Paulo, Brazil, and residing 2, rue de la Paix, L-7244 Luxembourg,

as managers of the Company with immediate effect and for an unlimited duration.

As a consequence of the above, the board of managers is hence composed as follows:

- Mr Alex Van Zeeland;
- Mrs Michelle Marie Carvill;
- Mr James Younger; and
- Mrs Adriana De Alcantara.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 11,800.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-sixième jour du mois de juillet

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de KENMORE FRENCH OFFICE FUND S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant pour siège social 64, rue Principale L-5367 Schuttrange, enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 126.507 (la Société), constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 12 mars 2007, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1098 date du 8 juin 2007. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

A comparu:

KENMORE INVESTMENTS LIMITED, une société de droit écossais, dont le siège social est à 33 Castle Street, Edinburgh EH2 3DN, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro 102139 (l'Associé Unique)

représentée par Michaël Meylan, Avocat, domicilié à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée le 26 juillet 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour y subir les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I.- L'Associé Unique détient toutes les parts au capital social de la Société

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Changement de la valeur nominale des parts sociales existantes de € 125,- (cent vingt-cinq euros) par part social à € 1,- (un euro) par part sociale par augmentation du du nombre de parts sociales de 100 (cent) à douze mille cinq cents (12.500) ayant une valeur nominale de € 1,- (un euro) chacune;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de € 895.026,- (huit cent quatre-vingt-quinze mille vingt-six euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de € 12.500,- (douze mille cinq cents euros) divisé en 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- (un euro) chacune, à un montant de € 907.526,- (neuf cent sept mille cinq cent vingt-six euros par l'émission de 895.026 (huit cent quatre-vingt-quinze mille vingt-six) parts sociales nouvelles.

3. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter la conversion et l'augmentation de capital spécifiée aux points 1 et 2.

5. Nomination de Mme Michelle Carvill, Mme Adriana De Alcantara et M. James Younger comme gérants de la Société nouvel associé.

6. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY, à tout employé de SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A pour procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

7. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales existantes de € 125,- (cent vingt-cinq euros) par part sociale à € 1,- (un euro) par part sociale par augmentation du nombre de parts sociales de 100 (cent) à douze mille cinq cents (12.500) ayant une valeur nominale de € 1,- (un euro) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de € 895.026,- (huit cent quatre-vingt-quinze mille vingt-six euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de € 12.500,- (douze mille cinq cents euros) divisé en 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- (un euro) chacune, à un montant de € 907.526,- (neuf cent sept mille cinq cent vingt-six euros par l'émission de 895.026 (huit cent quatre-vingt-quinze mille vingt-six) parts sociales nouvelles.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'acter la souscription et la pleine libération de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

1) LB UK RE HOLDINGS LIMITED, une société constituée et organisée selon les lois en vigueur en Angleterre et au Pays-de Galles, ayant son siège social à 25 Bank Street, London, E14 5LE, enregistrée sous le numéro 05347966, ici représentée par Michaël Meylan, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée depuis Londres, le 26 juillet 2007, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour y subir les formalités de l'enregistrement, déclare souscrire à 444.687 (quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-sept) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement:

a) par un apport en numéraire d'un montant de € 311.623,- (trois cent onze mille six cent vingt-trois euros) qui est prouvé au notaire par la production d'un certificat de blocage et qui est entièrement alloué au capital de la Société.

Le montant du capital social est à la libre disposition de la société ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

b) par un apport en nature consistant en une créance certaine d'un montant de € 133.064,- cent trente-trois mille soixante-quatre euros) que la société susnommée a à l'égard de la Société (la Créance).

L'apport en nature de la Créance, d'un montant total de € 133.064,- cent trente-trois mille soixante-quatre euros) est entièrement affecté au compte capital social nominal de la Société et

La valeur de l'apport en nature de la Créance ci-dessus a été certifiée par, entre autres, un bilan de la Société daté du 26 juillet 2007 et signé pour accord par le gérant unique de la Société et un certificat daté du 26 juillet 2007 émis par le gérant unique de la Société disant que:

1. le bilan annexé du 26 juillet 2007 indique que des créances d'associés d'un montant de € 2.082.696,- (deux millions quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-seize euros) sont immédiatement dues et à payer par la Société à LB UK RE HOLDINGS LIMITED;

2. l'apport de la Créance à la Société est régi et soumis par les conditions générales d'un acte de cession de créance entre la Société et LB UK RE HOLDINGS LIMITED;

3. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance telle que figurant au bilan ci-joint est d'un montant de € 2.082.696,- (deux millions quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-seize euros) et depuis la date dudit bilan, aucun changement matériel n'est intervenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société;

4. la Créance apportée à la Société est librement transférable par LB UK RE HOLDINGS LIMITED et n'est soumise à aucune restriction ou grevée d'un gage ou autre droit en limitant sa transférabilité ou en réduisant sa valeur; et

5. toutes les formalités de transfert de propriété juridique de la Créance apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Une copie des documents, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

2) KENMORE INVESTMENTS Ltd, prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à 450.339 (quatre cent cinquante mille trois cent trente-neuf) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement:

a) par un apport en numéraire d'un montant de € 262.343,- (deux cent soixante-deux mille trois cent quarante-trois euros) qui est prouvé au notaire par la production d'un certificat de blocage et qui est entièrement alloué au capital de la Société.

Le montant du capital social est à la libre disposition de la société ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

b) par la conversion du compte de prime de capital de la Société d'un montant de € 49.500,- (quarante-neuf mille cinq cents euros) (le Compte de Prime de Capital) en capital social de la Société.

Il résulte d'un rapport du gérant unique de la Société, émis en date du 26 juillet 2007, que, sur base des comptes de la Société au 26 juillet 2007, gérant unique de la Société confirme l'existence et la disponibilité du Compte de Prime de Capital, prend acte que le montant de la Compte de Prime de Capital correspond au moins au montant de l'augmentation de capital de la Société souscrit par conversion du Compte de Prime de Capital.

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

c) par un apport en nature consistant en une créance certaine d'un montant de € 138.496,- (cent trente-huit mille quatre cent quatre-vingt-seize euros) que l'Associé Unique a à l'égard de la Société (la Seconde Créance).

L'apport en nature de la Seconde Créance, d'un montant total de € 138.496,- (cent trente-huit mille quatre cent quatre-vingt-seize euros) est entièrement affecté au compte capital social nominal de la Société et

La valeur de l'apport en nature de la Seconde Créance ci-dessus a été certifiée par, entre autres, un bilan de la Société daté du 26 juillet 2007 et signé pour accord par le gérant unique de la Société et un certificat daté du 26 juillet 2007 émis par le gérant unique de la Société disant que:

1. le bilan annexé du 26 juillet 2007 indique que des créances d'associés d'un montant de € 923.304,- (neuf cent vingt-trois mille trois cent quatre euros) sont immédiatement dues et à payer par la Société à l'Associé Unique;

2. l'apport de la Seconde Créance à la Société est régi et soumis par les conditions générales d'un acte de cession de créance entre la Société et l'Associé Unique;

3. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Seconde Créance telle que figurant au bilan ci-joint est d'un montant de € 923.304,- (neuf cent vingt-trois mille trois cent quatre euros) et depuis la date dudit bilan, aucun changement matériel n'est intervenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société;

4. la Seconde Créance apportée à la Société est librement transférable par l'Associé Unique et n'est soumise à aucune restriction ou grevée d'un gage ou autre droit en limitant sa transférabilité ou en réduisant sa valeur; et

5. toutes les formalités de transfert de propriété juridique de la Seconde Créance apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Une copie des documents, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

Quatrième résolution

L'Associé unique et LB UK RE HOLDINGS LIMITED (les Associés) décident de modifier l'article 5 premier alinéa des statuts en conséquence des résolutions ci-dessus afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à € 907.526,- (neuf cent sept mille cinq cent vingt-six euros) représenté par 907.526 (neuf cent sept mille cinq cent vingt-six) parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- (un euro) chacune.»

Cinquième résolution

Les Associés décident de nommer:

1) Mme Michelle Marie Carvill, employée, née à Down (Irlande) le 26 novembre 1966, ayant son adresse professionnelle au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange;

2) M. James Younger, directeur Fixed Income à LEHMAN BROTHERS, né le 5 mai 1972 à Burradon Farm, Burradon, Cramlington, Newcastle, Angleterre NE23 7ND ayant son adresse à 15 Churchill Road, Dartmouth Park, London, Angleterre, NW5 1AN; et

3) Mme Adriana De Alcantara, gérante d'actifs, née le 29 juillet 1970 à Sao Paulo, Brésil, ayant son adresse à 2, rue de la Paix, L-7244 Luxembourg,

en qualité de gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance est composé comme suit:

- M. Alex Van Zeeland;
- Mme Michelle Marie Carvill;
- M. James Younger; et
- Mme Adriana De Alcantara.

Sixième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de LOYENS WINANDY, à tout employé de SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ 11.800,- Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, les parties comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Meylan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, Relation: LAC/2007/20540. — Reçu 8.455,26 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007111446/211/321.

(070127451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Plus Equity Gate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 102.273.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007111358/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06264. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Aphex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 86.218.

Le bilan au 28 février 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pour APHEX S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111355/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04272. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Millhouse Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 125.075.

In the year two thousand and seven, on the first day of August.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MILLHOUSE HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, registered with Trade and Companies Register (RCS) of Luxembourg under the number B 125.145,

represented by Régis Galiotto, jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on August 1st, 2007,

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That MILLHOUSE HOLDINGS S.à r.l. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of the Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name MILLHOUSE REAL ESTATE S.à r.l., having its registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, registered with the Trade and Companies Register (RCS) of Luxembourg under number B 125.075 (the Company), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on February 2, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n^o 863 on May 12, 2007;

II. That the agenda for the meeting is as follows:

1. Creation of preferred shares of the Company with the rights and obligations as set out by the law of August 10, 1915 relating to commercial companies and by the articles of association of the Company (the Articles) to be amended under item 4 of the agenda;

2. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) ordinary shares, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by an amount of sixty-two thousand five hundred euro (EUR 62,500.-), so as to bring the share capital of the Company to seventy-five thousand Euro (EUR 75,000.-), by way of the creation and issue of (i) two thousand one hundred (2,100) ordinary shares of the Company, and (ii) four hundred (400) preferred shares of the Company, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, in consideration for a payment in cash;

3. Subscription to the increase specified under item 2. above, and payment of the consideration for the capital increase;

4. Amendment of article 5.1 of the Articles;

5. Amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and to any lawyer or employee of LOYENS WINANDY, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the relevant registers of the Company.

III. That the share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

IV. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create preferred shares, with the rights and obligations as set out by the law of August 10, 1915 relating to commercial companies and by the Articles, as amended pursuant the present resolutions.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by fifty hundred (500) ordinary shares, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, so as to bring the share capital of the Company to seventy-five thousand Euro (EUR 75,000.-), by way of the creation and issue of (i) two thousand one hundred (2,100) ordinary shares of the Company, and (ii) four hundred (400) preferred shares of the Company, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, in consideration for a payment in cash.

Subscription and payment

The Sole Shareholder resolves to subscribe for:

(i) two thousand one hundred (2,100) ordinary shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and

(ii) four hundred (400) preferred shares of the Company, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each,

and to fully pay them up by way of a payment in cash.

The newly issued ordinary shares and preferred shares of the Company have all been fully paid up by payment in cash, so that the amount of sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 62,500.-) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

«The corporate capital is set at seventy-five thousand euro (EUR 75,000.-) represented by (i) two thousand six hundred (2,600) ordinary shares and (ii) four hundred (400) preferred shares, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

Ordinary shares shall have the rights and obligations as set out by the law of August 10, 1915 relating to commercial companies, and by the articles of association.

The preferred shares shall be entitled to receive with respect to each financial year out of any financial profits and reserves of the Company legally available for distribution, prior to and in preference of any dividend declaration or payment in respect of the ordinary shares, a cumulative dividend amounting to 5% of the nominal value of each preferred share. The preferred shares will not have a right to any further distributions, the remainder of the distributable profits and reserves and liquidation proceeds being entirely allocated to the ordinary shares except for purposes of reimbursing the nominal value of the preferred shares»

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company, in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and to any lawyer or employee of LOYENS WINANDY, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the relevant books registers of the Company.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately 2,200.- Euros.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, said representative signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le premier août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MILLHOUSE HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.145,

représentée par Régis Galiotto, juriste, avec résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 1^{er} août 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. MILLHOUSE HOLDINGS S.à r.l. est l'associée unique (l'Associé Unique) de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois MILLHOUSE REAL ESTATE S.à r.l., ayant son siège social au L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.075 (la Société), constituée suivant acte du notaire instrumentant, le 2 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 863 du 12 mai 2007;

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création de parts sociales privilégiées de la Société ayant les mêmes droits et obligations établis par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par les statuts de la Société (les Statuts) tels qu'ils seront modifiés sous le point 4 de l'ordre du jour;

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, d'un montant de soixante-deux mille cinq cent Euro (EUR 62.500,-), afin de porter le capital social de la Société à soixante-quinze mille Euro (EUR 75.000,-), par la création et l'émission de (i) deux mille cent (2.100) parts sociales ordinaires de la Société et de (ii) quatre cents (400) parts sociales privilégiées de la Société, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, en contrepartie d'un paiement en numéraire;

3. Souscription à l'augmentation susmentionnée au point 2 et paiement de la contrepartie pour l'augmentation du capital;

4. Modification de l'article 5.1 des Statuts;

5. Modification des livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec le pouvoir et l'autorité pour tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans les registres concernés de la Société.

III. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer des parts sociales privilégiées, avec les droits et les obligations tels que définis dans la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par les Statuts, tels que modifiés par les présentes résolutions.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, d'un montant de soixante-deux mille cinq cent Euro (EUR 62.500,-), afin de porter le capital social de la Société à soixante-quinze mille Euro (EUR 75.000,-), par la création et l'émission de (i) deux mille cent (2.100) parts sociales ordinaires de la Société et de (ii) quatre cents (400) parts sociales privilégiées de la Société, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, en contrepartie d'un paiement en numéraire.

Souscription et libération

L'Associé Unique déclare souscrire:

(i) Deux mille cent (2.100) parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, et

(ii) Quatre cents (400) parts sociales privilégiées de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune,

et les libérer entièrement par un paiement en numéraire.

Les parts sociales privilégiées et les parts sociales ordinaires de la Société nouvellement émises ont été intégralement libérées par un paiement en numéraire de soixante-deux mille cinq cents euro (EUR 62.500,-) de telle sorte que cette somme est désormais à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euro (EUR 75.000,-) divisé en (i) deux mille six cents (2.600) parts sociales ordinaires et (ii) quatre cents (400) parts sociales privilégiées, avec une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les parts sociales privilégiées auront le droit de recevoir, chaque exercice, en relation avec les profits financiers et les réserves de la Société légalement disponibles, avant et par préférence à toute déclaration ou paiement de dividendes en relation avec les parts sociales ordinaires, un dividende cumulatif correspondant à un montant de 5% de la valeur nominale de chaque part sociale privilégiée. Les parts sociales privilégiées n'ont pas de droit à d'autres distributions, aux surplus de profits et de réserves ou boni de liquidation sauf en vue du remboursement de la valeur nominale des parts sociales privilégiées.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec le pouvoir et l'autorité pour tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans les livres et registres concernés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ 2.200,- Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête du comparant susnommé le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date stipulée au début des présentes.

Le document ayant été lu au représentant du comparant, ce dernier ainsi que le notaire instrumentant ont signé le présent acte.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, Relation: LAC/2007/21300. — Reçu 625 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007111419/211/180.

(070127860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Plus Equity Gate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 102.273.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007111359/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06265. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Fortan Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 108.904.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 août 2007, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Gabor Kacsoh, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg ont été appelés aux fonctions d'Administrateurs, en remplacement des sociétés anonymes KOFFOUR S.A., LANNAGE S.A. et VALON S.A., démissionnaires. Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Pour FORTAN INVESTMENTS S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

C. Day-Royemans / L. Heck

Vice-President / -

Référence de publication: 2007111531/1017/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04670. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Ecobau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 14, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 71.942.

Le bilan au 9 février 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

S. Livoir.

Référence de publication: 2007111525/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05150. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(07012777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Aluber S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 101.215.

Par décision du Conseil d'Administration du 3 septembre 2007, CORIENT MANAGEMENT LTD, 35A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, Belize (administrateur type A) a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de PWS PRIVATE WEALTH SERVICES LTD, (administrateur type A) démissionnaire.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Pour ALUBER S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

C. Day-Royemans / L. Heck

Vice-President / -

Référence de publication: 2007111530/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04665. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Kregfima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 20.020.

La société FIN. CO S.A. avec siège social au Verbrndingsdok, 13, Oostkaai, B-2000 Antwerpen, inscrite au R.C.S. HRA RCA n ° 331.635, nommée administrateur en date du 28 octobre 1998, a désigné Monsieur Hubert Plouvier, né le 1^{er} août 1965, administrateur de sociétés, demeurant à Jagersdreef n ° 5 A, B-2950 Kapellen, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat jusqu'à l'an 2012.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

FINDI S.à r.l. / LOUV S.à r.l.

Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur

Signature / Signature

Référence de publication: 2007111541/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05272. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Tourtour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 39.126.

L'an deux mille sept, le dix-huit mai.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TOURTOUR S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, Val Fleuri (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 39.126), constituée suivante acte notarié en date du 17 décembre 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 258 du 15 juin 1992. Le capital social a été converti en euros, suivant acte sous seing privé en date du 17 juin 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Frédérique Mignon, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Carole Cois, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée de la Société.
- 2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- 3.- Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de procéder à la dissolution de la Société TOURTOUR S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme seul liquidateur de la Société:

la société FIDALUX S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 41.178).

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées;
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise;
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société;
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de Société actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Blondeau, F. Mignon, C. Cois, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 2007, Relation: EAC/2007/5383. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 juillet 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007111412/239/62.

(070127712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Leglux S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 12, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 65.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

LEGLUX S. à r. l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007111521/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04203. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Hôtel de la Gaichel, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Gaichel,

R.C.S. Luxembourg B 21.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

HOTEL DE LA GAICHEL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007111522/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05044. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Amicale des Personnes Âgées du CHNP-EASS Ettelbruck, Association sans but lucratif.

Siège social: L-9012 Ettelbruck, 17, avenue des Alliés.

R.C.S. Luxembourg F 6.619.

DISSOLUTION

Vu l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2007 tenue conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de l'Amicale sus-mentionnée

il a été décidé à la majorité de deux tiers des membres présents:

Art. unique. L'Amicale des personnes âgées du CHNP-EASS asbl est dissolue définitivement à partir de la date du 15 août 2007. Le patrimoine restant sera versé à parts égales des organismes de bienfaisance comme suit:

- 1) RETAA asbl siège social: 29, rue M. Lente L- 9068 Ettelbruck
- 2) FRAEN&MAMMEN WILWERDANGE, Mme Geiben-Majeres, présidente, L-9952 Drinklange
- 3) FOYER EISECKER HEEM asbl, maison 30, L-9762 Lullange
- 4) Oeuvre paroissiale, Soeur Virginie Schlessler, L-9020 Ettelbruck
- 5) SAT asbl siège social: 17 avenue des alliés, L-9012 Ettelbruck

111665

Les membres représentés, (par ordre alphabétique) Signature(s)
 Bruck Monique 23 Gemeindekern D- 54689 Reipeldingen, Signature
 Bizzari Chantai 10 pl. de l'hôtel de ville L-9087 Ettelbruck, Signature
 Felten Mady maison 6, L- 9980 Wilwerdange, Signature
 Felten Marianne maison 6, L-9980 Wilwerdange, Signature
 Frieseisen Louise 60, an der Deckt L- 9841 Wahlhausen, Signature
 Goederich Claude 5, rue J.P. Schuster L-9131 Schieren, Signature
 Greischer René 13, rue du Knapp L- 7460 Prettingen, Signature
 Kasel John 1, rue Gr. d. Charlotte L-9013 Ettelbruck, Signature
 Nilles Michel 16, rue Geischleid L-9184 Schronndweile, Signature
 Paulus Marco A3 cité des Vergers L- 9086 Ettelbruck, Signature
 Schaltz Mike 33, an der Halsbaach L- 7662 Medernach, Signature
 Schwinden Nicole 9 a Kaartzen L- 9157 Heiderscheftf, Signature
 Tholl Jos SopHarent L-9171 Michelau, Signature
 Weirich Linda 74, rue des romains L-9071 Ettelbruck, Signature
 Référence de publication: 2007111487/800985/35.
 Enregistré à Diekirch, le 20 septembre 2007, réf. DSO-CI00129. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070127930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Parisian Property Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 102.150,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 106.028.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007111514/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06523. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Rank Holdings III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 404.969.325,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 128.135.

In the year two thousand and seven, on the eighth day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office in 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, in process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

hereby represented by Michaël Meylan, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 7, 2007;

the said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of RANK HOLDINGS III, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, in process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, on May 4, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand-five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

III. The agenda is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 404,969,325.- (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred twenty-five euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro), represented by 500 (five hundred) shares of the Company having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, to EUR 404,981,825.- (four hundred four million nine hundred eighty-one thousand eight hundred twenty-five euro), by way of issue of 16,198,773 (sixteen million one hundred ninety-eight thousand seven hundred seventy-three) new shares of the Company, having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each.

2. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 1 above.

3. Reduction of the share capital of the Company by an amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) in order to bring the share capital of the Company from EUR 404,981,825.- (four hundred four million nine hundred eighty-one thousand eight hundred twenty-five euro) represented by 16,199,273 (sixteen million one hundred ninety-nine thousand two hundred seventy three) shares of the Company having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, to EUR 404,969,325.- (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred twenty-five euro) by way of cancellation of 500 (five hundred) shares held by the Company in its share capital subsequent to the contribution by the Sole Shareholder of all its assets and liabilities.

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase and decrease of the share capital adopted under items 1 and 3 above.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of MANAGEMENT AND ACCOUNTING SERVICES Sàrl to proceed on behalf of the Company with registration of the newly issued shares and the cancelled shares in the register of shareholders of the Company.

6. Miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder has passed the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 404,969,325.- (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred twenty-five euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro), represented by 500 (five hundred) shares of the Company having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, to EUR 404,981,825.- (four hundred four million nine hundred eighty-one thousand eight hundred twenty-five euro), by way of issue of 16,198,773 (sixteen million one hundred ninety-eight thousand seven hundred seventy-three) new shares of the Company, having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A., declares to subscribe to the 16,198,773 (sixteen million one hundred ninety-eight thousand seven hundred seventy-three) shares of the Company, having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each and it fully pays up such shares by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities as described in the attached balance sheet (the Assets and Liabilities).

The contribution in kind of the Assets and Liabilities to the Company, in an aggregate amount of EUR 404,969,347.73 (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred forty-seven euro and seventy-three cent) is to be fully allocated as follows

(i) EUR 404,969,325.- (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred twenty-five euro) to the nominal share capital account of the Company;

(ii) EUR 22.73 (twenty-two euro and seventy-three cents) to the share premium account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Assets and Liabilities to the Company is evidenced by, inter alia, a balance sheet of RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A. dated May 8, 2007 and signed for approval by the management of RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A., which shows that the net asset value of the Assets and Liabilities contributed to the Company is worth at least EUR 404,969,347.73 (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred forty-seven euro and seventy-three cent).

It results furthermore from a certificate dated May 8, 2007, issued by the board of directors of RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I, S.A. that:

«1. the assets and liabilities (the Assets and Liabilities) contributed by RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A. to the Company are shown on the attached balance sheet as per May 8, 2007;

2. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least at EUR 404,969,347.73 (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred forty-seven euro and seventy-three cents) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A. and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the board of directors of RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A.»

A copy of the above documents, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the party present and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) in order to bring the share capital of the Company from EUR 404,981,825.- (four hundred four million nine hundred eighty-one thousand eight hundred twenty-five euro) represented by 16,199,273 (sixteen million one hundred ninety-nine thousand two hundred seventy-three) shares of the Company having a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, to EUR 404,969,325.- (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred twenty-five euro) by way of cancellation of 500 (five hundred) shares held by the Company in its share capital subsequent to the contribution by the Sole Shareholder of the Assets and Liabilities.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase and decrease in capital, as follows:

	shares
RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A.	16,198,773
Total:	<u>16,198,773</u>

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

«5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 404,969,325.- (four hundred four million nine hundred sixty-nine thousand three hundred twenty-five euro) represented by 16,198,773 (sixteen million one hundred ninety-eight thousand seven hundred seventy-three) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of MANAGEMENT AND ACCOUNTING SERVICES Sàrl to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares and cancelled shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 6,000.-.

Capital Duty exemption

Insofar as the contribution in kind consists of all the assets and liabilities of the Sole Shareholder, a company incorporated in the European Union to another company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29, 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le huit mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A, une société anonyme constituée et soumise au droit de Luxembourg, ayant son siège social au 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Michaël Meylan, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 mai 2007;

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La partie comparante, telle que représentée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A est l'associé unique (l'Associé Unique) de la société RANK HOLDINGS III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, en date du 4 mai 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société);

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 404.969.325,- (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent vingt-cinq euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 404.981.825,- (quatre cent quatre millions neuf cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-cinq euros) par l'émission de 16.198.773 (seize millions cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent soixante-treize) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

2. Souscription à et libération de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1^{er} ci-dessus.

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) afin de porter le capital social de son montant de EUR 404.981.825,- (quatre cent quatre millions neuf cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-cinq euros) représenté par 16.199.273 (seize millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-treize) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 404.969.325,- (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent vingt-cinq euros) par l'annulation de 500 (cinq cents) parts sociales détenues par la Société dans son capital social résultant de l'apport par RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A de ses actifs et passifs.

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation et la réduction de capital adoptées aux points 1. et 3. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY et tout employé de MANAGEMENT AND ACCOUNTING SERVICES Sàrl afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises et les parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société.

6. Divers.

IV. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 404.969.325,- (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent vingt-cinq euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 404.981.825,- (quatre cent quatre millions neuf cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-cinq euros) par l'émission de 16.198.773 (seize millions cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent soixante-treize) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Paiement

RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A, prénommée, déclare souscrire les 16.198.773 (seize millions cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent soixante-treize) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et les libère par un apport en nature se composant de tous ses actifs et passifs décrits dans le bilan annexé (les Actifs et Passifs).

L'apport en nature des Actifs et Passifs à la Société, d'un montant total de EUR 404.969.347,73 (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent quarante-sept euros et soixante treize centimes) sera entièrement affecté comme suit:

(i) EUR 404.969.325,- (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent vingt-cinq euros) au compte capital social de la Société;

(ii) EUR 22,73 (vingt-deux euros et soixante-treize centimes) au compte prime de capital de la Société.

La valeur de l'apport en nature des Actifs et Passifs à la Société est documenté, entre autre, par un bilan de RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A au 8 mai 2007 et signé pour accord par le directoire de RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A, qui montre que la valeur nette des Actifs et Passifs apportés à la Société est au moins équivalente à EUR 404.969.347,73 (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent quarante-sept euros et soixante-treize centimes).

Il résulte par ailleurs d'un certificat du 8 mai 2007, émis par le directoire de RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A que:

«1. les actifs et passifs (les Actifs et Passifs) apportés par RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A à la Société sont renseignés par le bilan ci-joint à la date du 8 mai 2007;

2. se basant sur des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des Actifs et Passifs est évaluée au moins au montant de EUR 404.969.347,73 (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent quarante-sept euros et soixante treize centimes) et depuis la date du bilan il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié la valeur de l'apport fait à la Société;

3. les Actifs et Passifs apportés à la Société sont librement cessibles par RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A et ne sont soumis à aucune restriction ou nantissement ou droit limitant leur cessibilité ou réduisant leur valeur;

4. toutes les formalités afin de transférer la détention des Actifs et Passifs apportés à la Société ont été ou seront accomplies par le directoire de RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A.».

Une copie des documents susmentionnés, après avoir été signés ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) afin de porter le capital social de son montant de EUR 404.981.825,- (quatre cent quatre millions neuf cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-cinq euros) représenté par 16.199.273 (seize millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-treize) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 404.969.325,- (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent vingt-cinq euros) par l'annulation de 500 (cinq cents) parts sociales détenues par la Société dans son capital social résultant de l'apport par RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A des Actifs et Passifs.

L'Associé Unique décide d'acter que l'actionnariat de la Société est, suivant l'augmentation et la réduction de capital, comme suit:

	parts sociales
RANK HOLDINGS LUXEMBOURG I S.A:	16.198.773
Total:	16.198.773

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«5.1 Le capital social est fixé à EUR 404.969.325,- (quatre cent quatre millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent vingt-cinq euros), représenté par 16.198.773 (seize millions cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent soixante treize) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société dans le but de refléter les changements susmentionnés et donne pouvoir et autorise n'importe quel gérant de la Société, tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY et tout employé de MANAGEMENT AND ACCOUNTING SERVICES Sàrl afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises et les parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 6.000,-.

Exonération du droit d'apport

Puisque l'apport en nature consiste dans l'ensemble des actifs et passifs de RANK HOLDINGS I S.A, une société constituée dans l'Union Européenne à une autre société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: M. Meylan, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, Relation: LAC/2007/8137. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007111418/242/261.

(070127733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Terra Nova Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 94.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111490/832/13.

Enregistré à Diekirch, le 13 septembre 2007, réf. DSO-CI00097. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070127368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Twentyfourseven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.924.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007111519/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03751. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Opus Major S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 33.619.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2007111318/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06054. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Carlyle (Luxembourg) Participations 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 70.545.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 3 S. à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007111321/5480/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06610. - Reçu 74 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

CBH I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.097.300,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 99.153.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CBH I S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007111322/5480/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06606. - Reçu 82 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Shannon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 75.274.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007111325/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06366. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Wilkes Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 78.236.

—
Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 7 May 25th, 2007

- The resignation of the company FIDIS S.à r.l. as director is accepted. Mr François Lanners, private employe, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg be appointed as new Director. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2012.

Luxembourg, 25 May 2007.
WILKES HOLDING S.A.
C. Schlessler / A. Renard
Director / Director

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mai 2007

La démission de la société FINDI S.à r.l. comme Administrateur est acceptée.

Monsieur François Lanners, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est nommé nouvel Administrateur pour une durée de 5 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Luxembourg, le 25 mai 2007.
WILKES HOLDING S.A.
C. Schlessler / A. Renard
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007111560/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05211. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Fiscogest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 129.532.

—
Cession de part sous seing privée

L'an mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le 14 septembre.

Au siège social de la société.

Ont comparu:

1 ° Monsieur Francis Welscher, employé privé, né à Luxembourg le 25 juin 1963, demeurant à L-4945 Bascharage, 53, rue Schouweiler,

2 ° Monsieur Julien Mertz, employé privé, né à Differdange, le 28 mars 1957, demeurant à L-4804 Rodange, 4, rue de Maribor,

3 ° Madame Brigitte Weimerskirch, employée privée, née à Luxembourg, le 30 avril 1961, demeurant à L-4933 Bascharage, 20, rue du Moulin,

4 ° Monsieur Richard Jean-Marie Sturm, juriste, né à Luxembourg le 6 juillet 1964, demeurant à L-4953 Hautcharage, 18, Cité Bommelscheuer,

Seuls associés de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination FISCOGEST S.à.r.l., avec siège social à L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville,

constituée suivant acte, reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 12 juin 2007, publiée au Mémorial, Recueil C, numéro 1726 du 16 août 2007.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Madame Brigitte Weimerskirch prédite, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, à Monsieur Richard Jean-Marie Sturm, prédit, ici présent et ce acceptant: une (1) part sociale à prendre sur les vingt-cinq (25) parts sociales, appartenant à Madame Brigitte Weimerskirch, prédite, dans la prédite société.

Cette part sociale n'est pas représentée par aucun titre et sa propriété résulte exclusivement des statuts.

Le cessionnaire est propriétaire à compter de ce jour de la part cédée et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elle sera productive à partir de cette date.

Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés à la part cédée.

Il n'a été délivré à Monsieur Richard Jean-Marie Sturm, prédit, aucun titre ni certificat de la part cédée.

Observations

Il est observé que la présente cession de part est faite du consentement exprès d'ensemble des associés.

Pour les besoins de l'enregistrement les parties déclarent que le capital social a été fixé à la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros, en vertu de l'acte de constitution, ci-avant cité, reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 12 juin 2007.

Par la suite de la prédite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

	Parts sociales
1 ° Monsieur Francis Welscher, prèdit	25 parts
2 ° Brigitte Weimerskirch, prèdite	24 parts
3 ° Monsieur Richard Jean-Marie Sturm, prèdit	26 parts
4 ° Monsieur Julien Mertz, prèdit	25 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Fait et passé à Luxembourg, au siège social, date qu'en tête des présentes.

F. Welscher / B. Weimerskirch / R. J.-M. Sturm / J. Mertz.

Référence de publication: 2007111573/8121/49.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI06797. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Redwood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 94.874.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 août 2007

- La démission, avec effet au 30 juillet 2007, de la société MONTBRUN REVISION S. à r. l., de son mandat de Commissaire aux Comptes, est acceptée.

- La société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme ayant son siège social au 26, rue Louvigny L-1946 Luxembourg est nommée en tant que nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 13 août 2007.

Certifié sincère et conforme

REDWOOD S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007111581/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05597. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

DES Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 120.062.

In the year two thousand seven, on the fourteenth day of June.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1.- EUROPEAN SECONDARY DEVELOPMENT FUND III, L.P., having its registered office at PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey,

duly represented by Mr. Rodolphe Mouton, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey, on 12 June 2007,

2.- EUROPEAN SECONDARY DEVELOPMENT FUND III-B, L.P., having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, USA,

duly represented by Mr. Rodolphe Mouton, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey, on 12 June 2007,

3.- MONTAUK TriGuard FUND III LP, a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, State of Delaware 19801, USA, registered with the federal tax identification under number 20-2752106

duly represented by Mr. Rodolphe Mouton, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Newport Beach, California (USA), on 12 June 2007,

4.- MONTAUK TriGuard FUND III-A LP, a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, State of Delaware 19801, USA, registered with the federal tax identification under number 20-2967745

duly represented by Mr. Rodolphe Mouton, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Newport Beach, California (USA), on 12 June 2007,

Said proxies, initialled ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole partners of DES HOLDING S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.062 (the Company), incorporated under the name MARSOFI S.à r.l. pursuant to a notarial deed enacted on the 22nd of September 2006, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations of 20 November 2006, number 2165. The articles of incorporation have last been amended pursuant to a notarial deed enacted on the 4 October 2006, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations of 25 November 2006, number 2208.

The appearing parties representing the whole corporate capital, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to fourteen thousand six hundred and fifty euro (EUR 14,650.-) by the issue of eighty-six (86) shares, each having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-).

2. Subsequent amendment of the article 6 of the articles of incorporation as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at fourteen thousand six hundred and fifty euro (EUR 14,650.-) represented by five hundred and eighty-six (586) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of two thousand one hundred and fifty euro (EUR 2,150.-) in order to increase it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to fourteen thousand six hundred and fifty euro (EUR 14,650.-) by the issue of eighty-six (86) shares, each having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-).

Subscription and Payment

There appeared:

Mr Rodolphe Mouton, maître en droit, residing in Luxembourg,

who declares to subscribe in the name and for the account of EUROPEAN SECONDARY DEVELOPMENT FUND IV, L.P., having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL Channel Islands, registered with the Register of Limited Partnership of Guernsey under number 770,

on the basis of a proxy dated 12 June 2007,

to the eighty-six (86) new shares for the total amount of three hundred and forty-eight thousand nine hundred and twenty-six euro (EUR 348,926.-) so the total amount of three hundred and forty-eight thousand nine hundred and twenty-six euro (EUR 348,926.-) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The total amount of three hundred and forty-eight thousand nine hundred and twenty-six euro (EUR 348,926.-) represents two thousand one hundred and fifty euro (EUR 2,150.-) for the capital and three hundred and forty-six thousand seven hundred and seventy-six euro (EUR 346,776.-) for the issue premium.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the article 6 of the articles of incorporation is amended and now read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at fourteen thousand six hundred and fifty euro (EUR 14,650.-) represented by five hundred and eighty-six (586) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at five thousand euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- EUROPEAN SECONDARY DEVELOPMENT FUND III, L.P., ayant son siège social au PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey,

ici représentée par M. Rodolphe Mouton, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 12 juin 2007;

2.- EUROPEAN SECONDARY DEVELOPMENT FUND III-B, L.P., ayant son siège social au 1209, Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par M. Rodolphe Mouton, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 12 juin 2007;

3.- MONTAUK TriGuard FUND III LP, une limited partnership du Delaware, ayant son siège social c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, State of Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, portant le federal tax identification number 20-2752106

ici représentée par M. Rodolphe Mouton, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Newport Beach, Californie (Etats-Unis d'Amérique), le 12 juin 2007

4.- MONTAUK TriGuard FUND III-A LP, une limited partnership du Delaware, ayant son siège social c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, State of Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, portant le federal tax identification number 20-2967745,

ici représentée par M. Rodolphe Mouton, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Newport Beach, Californie (Etats-Unis d'Amérique), le 12 juin 2007.

Les procurations signées ne varient par les comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants sont les seuls associés de DES HOLDING S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.062 (la Société), constituée sous la dénomination MARSOFI S.à r.l. suivant acte notarié du 22 septembre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 novembre 2006, numéro 2165. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié daté du 4 octobre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations en date du 25 novembre 2006, numéro 2208.

Les comparants représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) jusqu'à un montant de quatorze mille six cent cinquante euros (EUR 14.650,-) par l'émission de quatre-vingt-six (86) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à quatorze mille six cent cinquante euros (EUR 14.650,-) représenté par cinq cent quatre-vingt-six (586) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux mille cent cinquante euros (EUR 2.150,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-)

jusqu'à un montant de quatorze mille six cent cinquante euros (EUR 14.650,-) par l'émission de quatre-vingt-six (86) parts sociales nouvelles, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Souscription et Paiement

A comparu:

M. Rodolphe Mouton, maître en droit, demeurant à Luxembourg,
qui déclare souscrire au nom et pour le compte de EUROPEAN SECONDARY DEVELOPMENT FUND IV, L.P., ayant son siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY1 3QL Chanel Islands, immatriculée auprès du Register of Limited Partnership of Guernsey sous le numéro 770,
sur base d'une procuration du 12 juin 2007,

les quatre-vingt-six (86) nouvelles parts sociales pour un prix total de trois cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six euros (EUR 348.926,-) de sorte que le montant de trois cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six euros (EUR 348.926,-) se trouve maintenant à la disposition de la Société ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Le montant total de trois cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six euros (EUR 348.926,-) est alloué pour deux mille cent cinquante euros (EUR 2.150,-) au capital et pour trois cent quarante-six mille sept cent soixante-seize euros (EUR 346.776,-) à la prime d'émission.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 6 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à quatorze mille six cent cinquante euros (EUR 14.650,-) représenté par cinq cent quatre-vingt-six (586) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de cinq mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Mouton, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2007, Relation: EAC/2007/6692. — Reçu 3.489,26 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007111582/239/164.

(070127653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Redfern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.253.

In the year two thousand and seven, on tenth day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

DELFIN S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company having its registered office at 26b, Boulevard Royal, L-2446 Luxembourg, registered with Luxembourg register of commerce and companies under number B 117.420,

here represented by Mr Romolo Bardin, company manager, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on 31 July 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- DELFIN S.à.r.l. is the sole shareholder of REDFERN S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on November 29, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of February 5, 2007 number 115 (the Company);
- the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxy holder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

DELFIN S.à.r.l., in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to create the classes of managers and to reclassify, with effect as of the date hereof, the current managers of the Company as follows:

- a) A manager:
 - Mr Romolo Bardin;
- b) B managers:
 - Mr Bart Zech;
 - Mr Frank Walenta.

Second resolution

DELFIN S.à.r.l., in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to amend and completely restate the articles of association of the Company which will henceforth read as follows:

«I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name REDFERN S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management - Representation**Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of A managers and B managers. The manager(s) need not to be shareholder (s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the single Shareholder or the general meeting of Shareholders of the Company fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 The board of managers may delegate special powers and/or daily management to one or more managers (the Delegated Managers) with the favourable vote of at least one A manager. The board of managers shall determine the contents, limitations and conditions of such delegation.

8.3 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either Shareholders of the Company or not, by the board of managers of the Company with the favourable vote of at least one A manager. Special and limited powers falling within the scope of the delegated special powers of one or more Delegated Managers as provided under clause 8.2 above may also be delegated for determined matters to one or more agents (as identified above) by sole decision of such Delegated Managers.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if at least one A manager and one B manager are present or represented (in person or by proxy). Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties by (i) the sole signature of any manager of the Company with respect to (a) transactions not exceeding a commitment of one hundred thousand euro (EUR 100,000) and (b) the execution of decisions adopted by the board of managers of the Company, (ii) by the joint signature of any A manager and any B manager of the Company for transactions exceeding a commitment of one hundred thousand euro (EUR 100,000), (iii) by the joint or single signatures of any managers to whom special powers and/or daily management have been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles or (iv) by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.3. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of

shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,200 (one thousand two hundred euro).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dixième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DELFIN S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit du Luxembourg ayant son siège social au 26b, boulevard Royal, L-2446 Luxembourg, inscrite au registre d Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.420, représentée par M. Romolo Bardin, gérant de sociétés, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 juillet 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- DELFIN S.à.r.l. est l'associée unique de REDFERN S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 5 février 2007 numéro 115 (la Société);

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

La partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

DELFIN S.à.r.l., en sa capacité d'associé unique de la Société, décide de créer des classes de gérants et de reclasser, avec effet à la date des présentes, les gérants actuels de la Société comme suit:

- a) gérant A:
 - M. Romolo Bardin.
- b) gérants B:
 - M. Bart Zech;
 - M Frank Walenta.

Seconde résolution

DELFIN s.à.r.l., en tant que l'associé unique de la Société, décide de modifier et de procéder à une refonte complète des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination REDFERN S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance formé de gérants A et de gérants B.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Le conseil de gérance pourra déléguer des pouvoirs spéciaux et/ou de gestion journalière à un ou plusieurs gérants (les Gérants Délégués) sous réserve d'un vote favorable au moins un gérant A. Le conseil de gérance devra déterminer le contenu, ainsi que les limites et conditions de cette délégation.

8.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance sous réserve d'un vote favorable d'au moins un gérant A. Des pouvoirs spéciaux et limités dans le cadre des pouvoirs spéciaux délégués à un ou plusieurs Délégués Spéciaux comme prévu à l'article 8.2 ci-dessus pourront également être délégués pour des objets déterminés à un ou plusieurs agents (comme identifiés ci-dessus) par seule décision d'un Gérant Délégué.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins un gérant A et un gérant B sont présents ou représentés (en personne ou par procuration). Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par (i) la seule signature de tout gérant dans le cadre de (a) transactions n'excédant pas un engagement de cent mille euros (EUR 100.000) et de (b) l'exécution de décisions adoptées par le conseil de gérance de la Société, (ii) par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B de la société pour les transactions excédant un engagement de cent mille euros (EUR 100.000), ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toute personne auxquelles des pouvoirs spéciaux et/ou de gestion journalière ont été valablement délégués en application de l'article 8.2 de ces Statuts ou (iv) par la seule signature ou les signatures conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.3. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte à environ EUR 1.200 (mille deux cents euros).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Bardin, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007. Relation: LAC/2007/26164. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007111605/242/400.

(070127695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Macete S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 110.101.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 12 mars 2007 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

GORDALE MARKETING LIMITED

4, Andrea Zakou, Egkomi, P.C. 2404, Nicosia, Cyprus

aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de TOWERBEND LIMITED démissionnaire, avec effet au 3 décembre 2006.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2007.

Pour MACETE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111548/744/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07763. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Hammer Hold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 116.781.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 7 mars 2007 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

GORDALE MARKETING LIMITED

4, Andrea Zakou, Egkomi, P.C. 2404, Nicosia, Cyprus

aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de TOWERBEND LIMITED démissionnaire, avec effet au 3 décembre 2006.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2007.

Pour HAMMER HOLD S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111550/744/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04592. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

William Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 29.430.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2007

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Luc Rodesch, 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111625/550/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04490. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

New Mersey Lux S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.637.

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth of June.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

THE GOVERNOR AND COMPANY OF THE BANK OF IRELAND, a company incorporated and existing under the laws of Ireland with its registered office at Lower Baggot Street, Dublin 2, Ireland, and with registration number C1,

here represented by Mr Luc Soleau, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin on 26 June 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of NEW MERSEY LUX S.à r.l. (hereinafter the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number RCS B 123.637, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 17 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 405, on 20 March 2007. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 21 May 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, representing the whole corporate capital, requires the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole unitholder of the Company decides to increase the subscribed corporate capital of the Company by an amount of two hundred and eighty-seven thousand four hundred and eighty-six pounds sterling and sixty-six pence (GBP 287,486.66) in order to bring it from its current amount of eight thousand five hundred and thirteen pounds sterling and thirty-four pence (GBP 8,513.34) to two hundred and ninety-six thousand pounds sterling (GBP 296,000.-) and, simultaneously, to attribute a nominal value of twenty pounds sterling (GBP 20.-) to each corporate unit, so that the increased corporate capital of the Company shall henceforth be represented by fourteen thousand eight hundred (14,800) corporate units of a nominal value of twenty pounds sterling (GBP 20.-) each, and that fourteen thousand six hundred and seventy-five (14,675) corporate units have been issued.

Such capital increase has been subscribed as follows:

- seven thousand two hundred and seventy-five (7,275) corporate units have been subscribed by the Governor and Company of the Bank of Ireland, prenamed, in exchange for a contribution in cash;

- seven thousand four hundred (7,400) corporate units have been subscribed by EUROPEAN RETAIL PORTFOLIO (NEW MERSEY) LUX S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is currently pending, represented by Mr Luc Soleau, previously named, by virtue of proxy, hereto annexed, in exchange for a contribution in cash.

The total contribution of two hundred and eighty-seven thousand four hundred and eighty-six pounds sterling and sixty-six pence (GBP 287,486.66) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, article 5 of the Company's articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 5.** The corporate capital of the Company is fixed at two hundred and ninety-six thousand pounds sterling (GBP 296,000.-) divided into fourteen thousand eight hundred (14,800) corporate units with a nominal value of twenty pounds sterling (GBP 20.-) each.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to six thousand euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, the said proxy holder of the person appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

THE GOVERNOR AND COMPANY OF THE BANK OF IRELAND, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, ayant son siège social à Lower Baggot Street, Dublin 2, Irlande, enregistrée sous le numéro C1,

ici représentée par Monsieur Luc Soleau, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Dublin, le 26 juin 2007.

La procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de NEW MERSEY LUX S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.637, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 405, daté du 20 mars 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné le 21 mai 2007, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique de la Société décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-six livres sterling et soixante-six pence (GBP 287.486,66) pour le porter de son montant initial de huit mille cinq cent treize livres sterling et trent-quatre pence (GBP 8.513,34) à deux cent quatre-vingt-seize mille livres sterling (GBP 296.000), et simultanément, d'attribuer une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) à chaque part sociale, de sorte que le capital social de la Société sera dorénavant représenté par quatorze mille huit cents (14.800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et que quatorze mille six cents soixante-quinze (14.675) parts sociales ont été émises.

Cette augmentation de capital a été souscrite comme suit:

- sept mille deux cent soixante-quinze (7.275) parts sociales ont été souscrites par THE GOVERNOR AND COMPANY OF THE BANK OF IRELAND, susmentionnée, en échange d'un apport en numéraire;

- sept mille quatre cents (7.400) parts sociales ont été souscrites par EUROPEAN PORTFOLIO (NEW MERSEY) LUX S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, représentée par Monsieur Luc Soleau, prénommé, en vertu d'une procuration, ci-annexée, en échange d'un apport en numéraire.

La valeur totale de l'apport d'un montant de deux cent quatre-vingt sept mille quatre cent quatre-vingt-six livres sterling et soixante-six pence (GBP 287.486,66) est entièrement allouée au capital social. Il n'y a pas de prime d'émission.

Les documents justifiant de l'existence et de la valeur de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent quatre-vingt-seize mille livres sterling (GBP 296.000,-) représenté par quatorze mille huit cents (14.800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune.»

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à six mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Soleau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2007. Relation: EAC/2007/7447. — Reçu 4.267,12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007111617/239/113.

(070127658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

GMC Services SA - courtier d'assurances, Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 53.259.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 janvier 2006

Démission d'un administrateur et cooptation d'un nouvel administrateur

«Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Gaëtan Schild de son mandat d'Administrateur à compter du 5 janvier 2006.

Le Conseil d'Administration décide de coopter Madame Christine Kennis, Op der Sterz, 26 à L-5823 Fentange Luxembourg, comme administrateur à dater du 5 janvier 2006 pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.»

Remplacement de l'actuel délégué à la gestion journalière

«Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Gaëtan Schild, Op der Sterz 26 à L-5823 Fentange, délégué à la gestion journalière des affaires de la société en remplacement de Monsieur Charles-Robinet-Duffo.

En conséquence, Monsieur Gaëtan Schild a le pouvoir de représenter et engager la société OVERSEAS SOCIAL SECURITY SA sous sa seule signature et pour tous les actes relever de la gestion journalière et devra rendre compte de l'accomplissement de sa mission au Conseil d'Administration.»

Nomination d'un Président du Conseil d'Administration

«Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Charles Robinet-Duffo en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur.»

Fait à Luxembourg, le 14 septembre 2007.

G. Schild

Directeur Général

Délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2007111602/8104/29.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07484. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Edita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4620 Differdange, 51, rue Emile Mark.

R.C.S. Luxembourg B 129.294.

Extrait du procès verbal du rapport du conseil d'administration

Présents:

- M. Alvin Sold, né le 26 juin 1943 à Luxembourg et demeurant à L- 4350 Esch-sur-Alzette, 35, rue Wurth Paquet, administrateur et Président du Conseil d'administration;

- Mme Danièle Fonck, née le 31 janvier 1953 à Luxembourg et demeurant à L-2222 Luxembourg, 326, rue de Neudorf, administrateur;

- M. Paul Hammelmann, né le 8 mars 1952 à Esch-sur-Alzette et demeurant à L-8065 Bertrange, 5, rue de la Forêt, administrateur;

- M. Dr. Pietro Supino, né le 10 novembre 1965 à Milan (Italie) et demeurant à CH-8001 Zurich (Suisse), Wühre 13, administrateur;

- M. Martin Kall, né le 7 janvier 1961 à Bergisch-Gladbach (Allemagne) et demeurant à CH-8248 Zollikon (Suisse), Sonnenfeldstrasse 6, administrateur;

- M. Marcel Kohler, né le 15 janvier 1960 à Schaffhausen (Suisse) et demeurant à CH-8248 Uhwiesen (Suisse), Zöllistrasse 14, administrateur.

Le Conseil d'administration est ouvert sous la présidence de Monsieur Alvin Sold.

Parmi les sujets abordés, figurent:

1. La nomination en tant que Directeur de EDITA S.A. de Monsieur Emmanuel Fleig, né le 28 octobre 1968 à Selestat (France) et demeurant à F-57970 Kuntzig (France), 41, Grand-Rue,

2. L'attribution de la gestion journalière effective d'EDITA S.A. à Monsieur Emmanuel Fleig.

1. Le Conseil d'administration nomme Monsieur Emmanuel Fleig, né le 28 octobre 1968 à Selestat (France) et demeurant à F-57970 Kuntzig (France), 41, Grand-Rue, Directeur d'EDITA S.A.

2. En vertu des pouvoirs qui leurs sont conférés, les administrateurs soussignés certifient que Monsieur Emmanuel Fleig est investi à gérer la société conformément aux termes de la législation luxembourgeoise relative au droit d'établissement. Monsieur Emmanuel Fleig exerce l'activité de manière effective et assure personnellement et de manière régulière la gestion journalière de l'entreprise. Il est notamment en charge des responsabilités liées à la réalisation des objectifs financiers et commerciaux et de la gestion effective de l'ensemble du personnel.

A. Sold / P. Supino / E. Fleig

Administrateur, Président du Conseil d'administration / Administrateur / Directeur

Référence de publication: 2007111598/2215/37.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06589. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Olip 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.610.

— STATUTS

L'an deux mille sept, le premier août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- L-INVEST HOLDING S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège à L-1661 Luxembourg, 31, Grand'rue, ici représentée par Monsieur Joë Lemmer, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée le

2.- Monsieur Joë Lemmer, avocat, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue,

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant comme il est dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de OLIP 2 S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut détenir des biens immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de chaque administrateur ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mardi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires:

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2008.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarant souscrire les actions comme suit:

1.- L-INVEST HOLDING S.A., prédésignée, trois cent neuf actions	309
2.- Monsieur Joë Lemmer, prénommé, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille neuf cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a.- Monsieur Joë Lemmer, avocat, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
- b.- Monsieur Joseph Hansen, retraité, demeurant à L-8445 Steinfort, 9, cité Montrose.
- c.- Monsieur Aloyse Lemmer, retraité, demeurant à L-8445 Steinfort, 9, cité Montrose.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

UNCOS UNITED CORPORATE SERVICES, ayant son siège à L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem (RCS B 123.072).

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: J. Lemmer, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007. Relation: LAC/2007/21511. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007111611/242/139.

(070127443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Wilkes Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 78.236.

La société FIDIS S.à r.l., avec siège social 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107312, nommée administrateur en date du 26 mai 2006, pour un mandat d'une durée de 6 ans, a désigné Madame Chantal Mathu, née le 8 mai 1968 à Marche (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat qui viendra à échéance à la date de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Luxembourg, le 27 avril 2007.

WILKES HOLDING S.A.

C. Schlessler / A. Renard

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007111562/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05218. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Exporun Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8476 Eischen, 3, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 130.567.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 août 2007

Lors de cette réunion, l'Assemblée générale décide à l'unanimité des voix de nommer dès à présent Madame Ewa Matyaszcyk gérante technique pour une durée illimitée.

Vis-à-vis des tiers, la société sera valablement engagée par la signature isolée des gérants techniques.

Pour extrait conforme

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA

Signature

Référence de publication: 2007111571/1004/16.

Enregistré à Diekirch, le 9 août 2007, réf. DSO-CH00092. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070127482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Caiapo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.162.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 26 février 2007 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

GORDALE MARKETING LIMITED

4, Andrea Zakou, Egkomi, P.C. 2404, Nicosia, Cyprus

aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de TOWERBEND LIMITED démissionnaire, avec effet au 3 décembre 2006.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2007.

Pour CAIAPPO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111556/744/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04586. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Axa World Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 63.116.

Faisant suite à l'Assemblée Générale Annuelle du 18 mai 2007,
Emmanuel Dendauw est déclaré Administrateur démissionnaire en date du 18 mai 2007.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2007.
Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2007111595/1229/15.
Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03698. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Aldimo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.954.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 13 juin 2007

L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur Mme Sonia Delfini avec effet immédiat et nomme en son remplacement Mme Patricia Jupille, demeurant à Luxembourg, au 8, boulevard Royal.
Son mandat s'achèvera avec celui de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale de 2010.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.
Pour ALDIMO HOLDING S.A.
Signature

Référence de publication: 2007111558/744/16.
Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04581. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Len Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 76.705.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006 à 15 heures

Présents:
Monsieur Leopold Ekwa Ngalle, Administrateur Délégué
Madame Marie Immacolata Florange, Administrateur
Monsieur Olivier Behle, Administrateur

Ordre du jour:

Renouvellement du mandat d'Administrateur Délégué.

A l'unanimité, les administrateurs décident de renouveler le mandat d'Administrateur Délégué confié à
Monsieur Leopold Ekwa Ngalle, Directeur de société, demeurant à BP: 3629 Douala- Cameroun

Conformément aux statuts, il peut engager la société sous sa seule signature et est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition.

La durée de ce mandat est de six ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2012.
Plus rien sur l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures.

O. Behle / L. Ekwa Ngalle / M. I. Florange.

Référence de publication: 2007111609/553/23.
Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07530. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Alicante S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 76.363.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 8 mai 2007 tenue extraordinairement le 19 juin 2007

L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur Mme Sonia Delfini avec effet immédiat et nomme en son remplacement Mme Angela Cinarelli, demeurant à Luxembourg, au 8, boulevard Royal.

Son mandat s'achèvera avec celui de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale de 2011.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Pour ALICANTE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111557/744/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04585. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Thillco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43, rue Clair-Chêne.
R.C.S. Luxembourg B 120.131.

Concerné: démission de mon poste de gérant technique

Par la présente je tiens à vous informer de ma démission de gérant technique du département chauffage-sanitaire au sein de votre société avec effet au 15 juillet 2007.

Esch-sur-Alzette, le 10 juillet 2007.

R. Thill.

Référence de publication: 2007111612/1286/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07447. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Luxfina S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 85.206.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2007

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Luc Rodesch, 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 28, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111632/550/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04487. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Ad Holph S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 131.611.

STATUTS

L'an deux mille sept, le quatre septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alexander Claessens, économiste, demeurant professionnellement au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination, Durée, Siège social, Objet

Art. 1^{er}. Ces statuts régissent une société anonyme de titrisation luxembourgeoise Immobilière, régie par les dispositions de la loi du 10 août 1915 ainsi que par la loi du 22 mars 2004 sur les sociétés de titrisation Immobilière, dénommée AD HOLPH S.A. (La «Société»).

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. La Société a pour objet de conclure une ou plusieurs opérations de titrisations Immobilière conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession de biens meubles ou immeubles, tangibles ou intangibles, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, l'octroi de garanties ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra aussi transférer, dans la mesure prévue par la loi et les présents statuts, ou disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs Immobilière, mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscriptions et autres sûretés. La Société pourra accessoirement octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère et conduire, de manière accessoire, des opérations de prêt de titres.

La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique ou financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations liées directement ou indirectement à la facilitation de l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

Capital social, Actions

Art. 5. Le montant du capital souscrit est de EUR 32.000,- (trente-deux mille euros), représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 320,- (trois cent vingt euros) chacune, qui au choix de l'actionnaire seront nominatives ou au porteur, sauf disposition contraire de la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 6. La société peut racheter ses propres actions conformément aux conditions prévues par l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été amendé par la loi du 24 avril 1983.

Administration, Surveillance

Art. 7. La Société est administrée par un conseil composé de un membre au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou à tout autre endroit à désigner sur la convocation.

Le conseil doit être convoqué chaque fois que un administrateur le demande.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration soumet à l'assemblée générale pour approbation les orientations retenues pour la réalisation de l'objet social de la Société.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non-actionnaires. La délégation de la gestion journalière à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

Art. 9. Le conseil d'administration représente la Société en justice, tant en demandant qu'en défendant et peut donner qualité à un ou plusieurs administrateurs, soit seuls soit conjointement, pour ce faire.

Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2e mercredi du mois de juin à 14.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 12. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Réviseur d'entreprises, Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 13. Les informations comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises nommé par le conseil d'administration et rémunéré par la Société.

Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la Loi sur les Sociétés et la Loi sur la Titrisation.

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Dissolution, Liquidation

Art. 16. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Lois applicables

Art. 17. Les parties se soumettent expressément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 ainsi qu'à celles de la loi du 22 mars 2004, telles que modifiées, ainsi qu'aux présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2007.

La première assemblée générale annuelle se tiendra ainsi en 2008.

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

	Actions
Monsieur Alexander Claessens, prénommé	100
Total:	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées a concurrence de 25%, de sorte que la somme de huit mille euros (EUR.8.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ cinq mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant représentant l'intégralité du capital social, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à un.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme administrateur pour un terme prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2008: Monsieur Alexander Claessens, économiste, demeurant professionnellement à 29 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Troisième résolution

Est nommé réviseur d'entreprise pour un terme prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2008: MONTEREY AUDIT S. à r.l., 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au, L-2163 Luxembourg 29, avenue Monterey

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Claessens, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25507. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007111610/242/143.

(070127444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Petal Corporation Ltd, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8253 Mamer, 18, rue des Merisiers.

R.C.S. Luxembourg B 26.785.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2007.

FIDUCIAIRE GILOANNE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111174/1217/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04505. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2007.